

## Dichloroisocyanurate de sodium - Dichloroisocyanurate de potassium

Fiche toxicologique synthétique n° 220 - Edition Octobre 2024

Pour plus d'information se référer à la fiche toxicologique complète.

Nom	Famille chimique	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro index	Synonymes
Dichloroisocyanurate de sodium	Cétones	2893-78-9	220-767-7	613-030-00-X	Troclosène sodique ; 1-3-Dichloro-s-triazine-2,4,6(1H,3H,5H)-trione, sel de sodium
Dichloroisocyanurate de potassium	Cétones	2244-21-5	218-828-8	613-030-00-X	Troclosène potassique ; 1,3-Dichloro-s-triazine-2,4,6(1H,3H,5H)-trione, sel de potassium
Dichloroisocyanurate de sodium, dihydrate	Cétones	51580-86-0	220-767-7	613-030-01-7	Troclosène sodique, dihydrate ; 1-3-Dichloro-s-triazine-2,4,6(1H,3H,5H)-trione, sel de sodium, dihydrate



DICHLOROISOCYANURATE DE SODIUM

### Danger

- H272 - Peut aggraver un incendie ; comburant
- H302 - Nocif en cas d'ingestion
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
- H335 - Peut irriter les voies respiratoires
- H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
- EUH 031 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique

Les conseils de prudence P sont sélectionnés selon les critères de l'annexe 1 du règlement CE n° 1272/2008. 220-767-7

### Propriétés physiques

Nom Substance	N° CAS	Etat Physique	Point de fusion
Dichloroisocyanurate de sodium	2893-78-9	Solide	240 - 250 °C (décomposition)
Dichloroisocyanurate de potassium	2244-21-5	Solide	240 - 250 °C (décomposition)
Dichloroisocyanurate de sodium, dihydrate	51580-86-0	Solide	> 240 °C (décomposition)

### Méthodes d'évaluation de l'exposition professionnelle

Prélèvement des produits de décomposition sur dispositif combiné comprenant un tube et une cassette avec filtres imprégnés ou avec cassette seule munie de différents filtres.

Extraction soit par l'eau ultrapure, par un mélange acide sulfamique/iodure de potassium/tampon ou par une solution de thiosulfate de sodium.

Analyse par potentiométrie, par chromatographie ionique avec détection conductimétrique ou spectrophotométrie UV.

### Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Aucune VLEP n'a été spécifiquement établie pour le dichloroisocyanurate de sodium et le dichloroisocyanurate de potassium par la France (ministère du Travail), l'Union européenne, les États-Unis (ACGIH) et l'Allemagne (DFG).

## Pathologie - Toxicologie

### Toxicocinétique - Métabolisme

Les dichloroisocyanurates de sodium et de potassium se décomposent très rapidement en cyanurates de sodium et de potassium et acide hypochloreux au contact de l'humidité des muqueuses. Aux faibles doses, les cyanurates formés sont entièrement absorbés et largement éliminés dans les urines ; aux fortes doses, l'absorption est incomplète et la part éliminée dans les fèces augmente.

### Toxicité expérimentale

#### Toxicité aiguë

Les dichloroisocyanurates de sodium et de potassium, sous forme non diluée, sont sévèrement irritants pour toutes les muqueuses.

#### Toxicité subchronique, chronique

Une exposition répétée par voie orale induit, à forte dose, des effets irritants locaux et une baisse de poids corporel.

#### Effets génotoxiques

Les dichloroisocyanurates de sodium et de potassium ne sont pas génotoxiques dans les tests réalisés.

#### Effets cancérigènes

A la date de publication de cette fiche (2024), aucune donnée n'est disponible concernant les effets cancérigènes des dichloroisocyanurates de sodium et de potassium.

Concernant le cyanurate de sodium, aucune cancérogénicité n'a été mise en évidence chez le rat et la souris.

#### Effets sur la reproduction

Le dichloroisocyanurate de sodium est responsable d'un retard d'ossification lié à la toxicité maternelle chez la souris.

### Toxicité sur l'Homme

Les dichloroisocyanurates de sodium et de potassium sont irritants pour les yeux, la peau humide et les voies aériennes supérieures.

## Recommandations

Les recommandations suivantes s'appliquent à tous les dichloroisocyanurates, de sodium (formes anhydre et hydratée) et de potassium.

### Au point vue technique

L'intégralité des recommandations techniques figurent dans la fiche complète. On prendra tout particulièrement soin à respecter les points suivants :

- Observer une **hygiène corporelle et vestimentaire** très stricte : lavage soigneux des mains (savon et eau) après manipulation et changement de vêtements de travail. Ces vêtements de travail sont fournis gratuitement, nettoyés et remplacés si besoin par l'entreprise. Ceux-ci sont rangés séparément des vêtements de ville. En aucun cas les salariés ne doivent quitter l'établissement avec leurs vêtements et leurs chaussures de travail.
- **Éviter tout contact** de produit avec **la peau et les yeux. Éviter l'inhalation** de poussières. Effectuer en **système clos** toute opération industrielle qui s'y prête. Dans tous les cas, prévoir une **aspiration** des poussières à leur source d'émission, ainsi qu'une **ventilation** des lieux de travail conformément à la réglementation en vigueur.
- Le choix des équipements de protection individuelle (EPI) dépend des conditions de travail et de l'évaluation des risques professionnels. Une attention particulière sera apportée lors du **retrait des équipements** afin d'éviter toute contamination involontaire. Ces équipements seront éliminés en tant que déchets dangereux.
- Stocker les dichloroisocyanurates dans des locaux **frais**, à l'écart de l'**humidité** et **sous ventilation mécanique permanente**. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes et de toute autre source d'inflammation (étincelles, flammes nues, rayons solaires...) ainsi que des produits combustibles, des réducteurs, des composés azotés et des acides forts.
- Conserver les déchets et les produits souillés dans des récipients spécialement prévus à cet effet, **clos et étanches**. Les éliminer dans les conditions autorisées par la réglementation en vigueur.

#### En cas d'urgence

- En cas de déversement accidentel de poudre ou de poussières, **le balayage et l'utilisation de la soufflette sont à proscrire**. Récupérer la substance en l'aspirant avec un aspirateur industriel.
- Des appareils de protection respiratoire isolants autonomes sont à prévoir **à proximité et à l'extérieur** des locaux pour les interventions d'urgence.
- Prévoir l'installation de **fontaines oculaires** et de **douches de sécurité**.
- Si ces mesures ne peuvent pas être réalisées sans risque de sur-accident ou si elles ne sont pas suffisantes, contacter les équipes de secours interne ou externe au site.

### Conduite médicale à tenir

Des recommandations médicales spécifiques existent concernant certains organes cibles (pour plus de détails, se reporter à la fiche complète).

## Conduites à tenir en cas d'urgence

- **En cas de contact cutané**, retirer les vêtements souillés (avec des gants adaptés) et laver la peau immédiatement et abondamment à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si une irritation apparaît ou si la contamination est étendue ou prolongée, consulter un médecin.
- **En cas de projection oculaire**, appeler immédiatement un SAMU. Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, paupières bien écartées. En cas de port de lentilles de contact, les retirer avant le rinçage. Dans tous les cas consulter un ophtalmologiste et le cas échéant signaler le port de lentilles.
- **En cas d'inhalation massive**, appeler rapidement un centre antipoison. Transporter la victime en dehors de la zone polluée en prenant les précautions nécessaires pour les sauveteurs. Si la victime est inconsciente, la placer en position latérale de sécurité et mettre en œuvre, s'il y a lieu, des manœuvres de réanimation. Si la victime est consciente, la maintenir au maximum au repos. Si nécessaire, retirer les vêtements souillés (avec des gants adaptés) et commencer une décontamination cutanée et oculaire (laver la peau immédiatement et abondamment à grande eau pendant au moins 15 minutes). Consulter rapidement un médecin.
- **En cas d'ingestion**, appeler immédiatement un SAMU, faire transférer la victime par ambulance médicalisée en milieu hospitalier dans les plus brefs délais. Même si la victime est consciente, ne jamais faire boire, ne jamais tenter de provoquer des vomissements. Si la victime est inconsciente, la placer en position latérale de sécurité et mettre en œuvre, s'il y a lieu, des manœuvres de réanimation. Si la victime est consciente, la maintenir au maximum au repos. Si nécessaire, retirer les vêtements souillés (avec des gants adaptés) et commencer une décontamination cutanée et oculaire (laver immédiatement et abondamment à grande eau pendant au moins 15 minutes).